



Séparation - difficultés financières

Par Anonymousse

Bonjour,

Actuellement en pleine séparation avec mon mari, nous avons 3 enfants et une maison avec un crédit.

Nous ne sommes pas encore divorcés car attendons la vente de la maison pour financer le divorce. Je garde pour à ce jour les enfants à temps plein avec un week-end/2.

Mon mari loue un appartement depuis le mois de juillet, ses parents aident pour le paiement des loyers, il reste le coût de toutes les charges.

Avant la vente de la maison nous devons faire de gros travaux (25000?) pour la réparation de la structure de la maison (poutre porteuse béton fissurée) et l'assainissement non autonome à changer.

Nous avons donc toujours un compte commun ce qui commence à créer des tensions.

Existe-t-il une solution du type demande de moratoire au tribunal par exemple pour la suspension du crédit immo + des 3 prêts perso en cours le temps de la vente de la maison pour pouvoir effectuer les travaux, respirer financièrement et commencer à séparer les comptes?

Merci pour votre aide,

Bien cordialement,

Par Isadore

Bonjour,

Si le fruit de la vente suffira à permettre de solder les crédits, il est possible de demander un délai de grâce de deux ans maximum :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1670]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1670[ur]

Le délai de grâce ne peut pas avoir pour effet de reporter de plus de 24 mois le remboursement des crédits par rapport à la date initialement prévue. Il va donc falloir justifier de votre capacité à solder les crédits grâce à la vente de la maison ou à reprendre leur remboursement par la suite.

Attention au financement des travaux qu'il faudra justifier. Le juge ne va par exemple pas vous autoriser à suspendre vos mensualités pour que vous puissiez souscrire un nouveau crédit et alourdir votre endettement. Il pourrait être plus intéressant de vendre la maison en l'état, moins cher, en laissant les travaux à la charge de l'acquéreur.

Par Anonymousse

Bonjour,

Merci pour votre aide. Oui le fruit de la vente suffira largement à rembourser les prêts.

Les travaux, surtout la réparation de la poutre porteuse de la maison fissurée (qui nous avait été cachée lors de notre achat) sont un gros frein à la vente car cela touche à la structure même de la maison.

Le but est justement de pouvoir faire une plus-value et de la vendre plus facilement et de toute bonne foi en conformité pour pouvoir rebondir derrière individuellement.

Bien cordialement,